



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.140/2
27septembre 1998

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Quatrième réunion de la
Commission méditerranéenne du
développement durable (CMDD)

Monaco, 20-22 octobre 1998

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

INTRODUCTION

1. A leur dixième Réunion Ordinaire (Tunis, 18-21 novembre 1997), les Parties contractantes ont accepté l'offre de Monaco d'accueillir la quatrième réunion de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD); elles ont aussi approuvé le règlement intérieur de la CMDD ainsi que les recommandations relatives à la gestion durable des régions côtières et à la "gestion de la demande en eau" (UNEP(OCA)MED IG. 11/10).
2. En coopération avec la Principauté de Monaco, la quatrième réunion de la CMDD se tiendra du 20 au 22 octobre 1998 à l'hôtel le Métropole Palace.

Point 1 de l'ordre du jour Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte à 9.00 le mardi 20 octobre 1998 par S. E. M. Ahmed Iraqi, Secrétaire d'Etat chargé de l'Environnement du Maroc et Président du Bureau de la CMDD ainsi que par S.A.S Le Prince Héréditaire Albert.

Point 2 de l'ordre du jour Règlement intérieur

4. Le Règlement intérieur adopté pour la CMDD s'appliquera à la réunion (document UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice VI) et inclus dans le document (UNEP(OCA)/MED IG. 11/10, Annexe IV, Appendice VI) de la réunion.

Point 3 de l'ordre du jour Election du Comité Directeur

5. Il sera procédé à l'élection d'un nouveau Comité Directeur (appelé auparavant Bureau). Il sera composé de 7 membres: le Président des Parties contractantes en tant que membre de droit, 3 autres membres parmi les Parties contractantes et un membre de chacune des 3 catégories : ONG, Autorités locales et Acteurs Socio-Economiques.

Point 4 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation du travail

6. L'ordre du jour provisoire préparé par le Secrétariat a été distribué sous la cote (UNEP(OCA)/MED WG. 140/1) La réunion révisera et adoptera l'ordre du jour provisoire proposé, amendé (UNEP(OCA)/MED WG. 140/1Rev. 1) et annoté dans le présent document. Une interprétation simultanée en anglais et français sera assurée pour toutes les sessions plénières. A la demande des gestionnaires de tâches, de brèves réunions des groupes de travail thématiques pourront être organisées en dehors des sessions plénières.

Point 5 de l'ordre du jour Rapport du Secrétariat sur l'état d'avancement des activités

7. Le Coordonnateur introduira son rapport sur les activités de la Commission depuis sa troisième réunion et qui figure dans le document UNEP(OCA)/MED WG. 140/3.

Point 6 de l'ordre du jour Rapport d'activités des gestionnaires de tâches. pour les activités à moyen terme

8. Il est attendu des gestionnaires de tâches pour les six thèmes à moyen - terme qu'ils présentent leurs rapports d'activités, y compris des propositions de programme à venir et d'échéancier avec quelques recommandations préliminaires, au moins pour les thèmes "Indicateurs de développement durable" et "Tourisme et développement durable". Un ensemble plus élaboré et plus important de recommandations serait ensuite présenté à la cinquième réunion de la CMDD (qui aurait lieu vers juin 1999) avant de le soumettre pour adoption à la Onzième réunion ordinaire des Parties contractantes (Malte, octobre 1999).

Point 7 de l'ordre du jour Suivi des recommandations pour les activités à court terme

9. Il est attendu des gestionnaires de tâches pour les deux activités à court terme qu'ils présentent leur rapport, comprenant des propositions pour la mise en place et le suivi des recommandations, en indiquant les modalités nécessaires à cette fin avec les voies et moyens nécessaires à cela.

Point 8 de l'ordre du jour Nouveaux thèmes proposés

10. La seconde réunion de la CMDD avait accepté de revoir dans une session ultérieure la proposition faite par le WWF de rechercher de "nouvelles possibilités pour le financement des initiatives de conservation en Méditerranée". Ce sujet sera présenté par le WWF qui souhaiterait en discuter immédiatement après le thème "Tourisme".
11. A la demande du Groupe des Chambres pour le Développement des Iles Grecques (EOAEN), la réunion discutera d'une proposition d'inclusion du thème "les îles et le développement durable" dans le prochain programme d'activités de la CMDD.

Point 9 de l'ordre du jour Méthode de travail de la CMDD

12. Le Secrétariat présentera cette question en relevant les forces et faiblesses de la méthode de travail suivie jusqu'à présent. Quelques voies et moyens pour une possible amélioration sont attendus de la discussion.

Point 10 de l'ordre du jour Coopération

13. Selon son mandat, la CMDD devrait coopérer avec les agences des N.U. et autres partenaires concernés par nos activités afin d'éviter les double-emplois, accroître la synergie et améliorer le produit de leurs activités, notamment avec la CDD (apports aux rapports de la CDD, participation aux réunions de la CDD, contribution aux activités intersessions, etc.).

Point 11 de l'ordre du jour Cinquième réunion de la CMDD

14. Les membres devraient passer en revue le programme de travail intersessions et convenir des date, lieu et l'ordre du jour provisoire de la cinquième réunion.

Point 12 de l'ordre du jour Autres sujets

15. La Commission abordera toute autre question que pourraient soulever les membres au cours de la réunion.

Point 13 de l'ordre du jour Adoption du rapport

16. Un rapport provisoire de la réunion sera soumis aux participants en anglais et en français pour adoption.

Quatrième Réunion de la CMDD
20 - 22 octobre 1998 à Monaco
Emploi du temps proposé

	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22
9.00-10.30	Point 1: Ouverture de la réunion Point 2: Règlement intérieur Point 3: Election du Comité directeur de la Commission Point 4: Adoption de l'ordre du jour Point 5: Rapport d'avancement du Secrétariat	Point 7: Suivi des recommandations déjà adoptées 7.1: Gestion des demandes en eau 7.2: Gestion durable des zones côtières 7.3: Méthodologie de suivi	Point 13: Adoption du Rapport
10.30-11.00	Pause café		
11.00-13.00	Point 6: Rapport d'activités des gestionnaires de tâches 6. 1: Indicateurs de Développement Durable 6. 2: Tourisme et Développement Durable	Point 8: Nouveaux thèmes proposés 8.1: Financement d'initiative de conservation 8.2: Les Iles et le Développement Durable 8.3: Autres thèmes	Point 13: Adoption du Rapport Point 14: Clôture
13.00-14.30	Déjeuner		
14.30-16.00	Point 6: Rapport d'activités des gestionnaires de tâches 6. 3: Information et Sensibilisation 6. 4: Libre Echange et Environnement	Point 9: Méthode de travail Point 10: Coopération 10.1: Avec la CDD-NU 10.2: Avec d'autres partenaires	
16.00-16.30	Pause café		
16.30-18.00	Point 6: Rapport d'activités des gestionnaires de tâches 6. 5: Industrie et Développement Durable 6. 6: Gestion du Développement Urbain/rural	Point 11: Cinquième Réunion de la CMDD Point 12: Questions diverses	

N.B.: A la demande des gestionnaires de tâche, des sessions spéciales seront organisées à partir de 18.30h pour les groupes de travail thématiques le lundi 19 et le mardi 20 soir/nuit (malheureusement sans traduction simultanée). Si nécessaire des groupes ad hoc sur la méthode de travail et la coopération avec les Agences des NU et autres partenaires, peuvent être organisés mercredi après-midi/soir